

Réf: Dossier N° : 55314

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « YAHDAAH SAFE TRANSPORT SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RUE DES JARDINS LOT 1875
 DERRIERE L'AUTOMATIC, 01 BP 1414 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 10 Oct. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « YAHDAAH SAFE TRANSPORT SARL » .

Objet: Le transport d'individus par la mise en disposition, contre rémunération, de véhicules munis d'équipement de défense à la disposition des chauffeurs et conduits par des agents de sécurité rapprochée; La location de véhicules ayant pour conducteur des agents de sécurité rapprochée. Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RUE DES JARDINS LOT 1875
 DERRIERE L'AUTOMATIC, 01 BP 1414 ABIDJAN 01

COGERANT: Monsieur ACHI DANIEL MAX OLIVIER. Monsieur ASSE KOFFI JEAN MARCK. Monsieur KANGA KONAN FABRICE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-26617 du 10/10/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°23962 du 10/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

